



L'EDITO

Le projet de Loi de Finances 2013 a été révélé vendredi dernier par le gouvernement.

Comme nous pouvions le craindre, il fait la part belle aux hausses d'impôts !

L'état ne participera à l'effort de crise qu'à hauteur d'un tiers du budget. Le complément, soit plus de 20 milliards d'euros, sera supporté par les ménages et les entreprises via un alourdissement important de la fiscalité.

Vous trouverez dans cette lettre d'information les principales mesures de ce projet de loi.

Nous restons à votre service afin de vous permettre de naviguer du mieux que possible dans ces eaux troubles et d'envisager les stratégies patrimoniales les plus adaptées pour résister aux déferlantes fiscales.

Romain-Pierre CHALANDON -
LUCQUAUD

Nous contacter

Tel : 04 92 91 09 85

Mobile : 06 60 64 94 36

E-mail : contact@rpconseil.fr

Flash spécial Loi de Finance 2013 ...

Voici une sélection des principales mesures pouvant vous concerner :

Impôt sur le revenu :

☹ **Création d'une tranche à 45%** pour les contribuables gagnant **plus de 150 000 euros par an,**

☹ **Nouvelle taxe de 75% sur les très hauts revenus :** Conçue pour deux ans pour tous les revenus d'activité **supérieurs à un million d'euros par an et par contribuable** sans prise en compte des revenus du capital,

☹ **Imposition des gains du capital comme ceux du travail :**

- L'option pour le prélèvement libératoire sur les revenus du capital est supprimée : intérêts des livrets, coupons obligataires
- Les plus-values mobilières ainsi que les levées de stock-options seront également soumises au barème de l'impôt sur le revenu

☺ **Les plus-values immobilières restent taxées à 34.5%** (19% + 15.5% de CSG-CRDS) et non soumises au barème progressif de l'IR, **avec un abattement exceptionnel de 20% en 2013**

☺ **Les dividendes continuent de donner lieu à un abattement de 40%** mais ne bénéficient plus de la déduction de 1.525€/pers.

☹ Les niches fiscales sont désormais **plafonnées à 10.000 € par ménages** au lieu de 18.000€ + 4% des revenus. Sont concernés entre autres : l'emploi d'un salarié à domicile, les réductions Scellier, les souscriptions au FCPI/FIP.

Impôt sur la fortune :

☺ **Maintien du seuil de déclenchement à 1.310.000 €**

(à savoir que la fortune personnelle du Président Hollande est estimée à environ 1.2 M€...)

☹ Réinstauration du barème d'avant 2011 avec une première tranche **débutant à 800.000 € et un taux progressif de 0.50% à 1.50%.**

Divers :

☺ **La loi Duflot remplace le Scellier : 18% de réduction sur 9 ans** sous conditions de loyers minorés et de ressources plafonnées du locataire.

☹ La fin du régime de l'auto-entrepreneur ? Les cotisations sociales seront désormais **alignées sur celles des autres indépendants.**

Marchés, Taux et Devises

Indices	Valorisation Au 03/10/2012	Perf. 2012	Perf. 2011
CAC 40	3.406,20	7.8 %	-16.9%
DOW JONES INDUSTRIAL	13.494,61	10.4 %	5.5
NASDAQ 100	2.818.84	23.7 %	-2.7%
NIKKEI 225 ¥	8.746,87	3.4 %	-17.3%
Taux EURIBOR 3 mois	0.218 %		
Taux OAT 10 ans	2.23 %		
Euro / Dollar	1.29		

Sélection de Fonds

Fonds (au 03 octobre)	Sociétés de Gestion	Perf. 2012	Perf. 2011
Actions			
Agressor	Fin. De l'Echiquier	20.6 %	-17.8 %
Fidelity Em. Middle East& Africa	Fidelity Investments	17.2 %	-18.7 %
East Capital eastern europe	East Capital	18.0 %	-29.1 %
Franklin US Opport. A Acc \$	Franklin Templeton	12.2 %	-3.8 %
Magellan	Comgest	9.1 %	-17.9 %
Oddo Avenir	Oddo AM	17.3 %	-11.8 %
Obligations/convertibles			
M&G Optimal income	M&G Group	10.1 %	6.3%
Templeton Total Global Return	Franklin Templeton	13.7 %	-1.8 %
CCR Convertibles 2014	CCR AM	13.0 %	-11.07 %
Oddo rendement 2017	Oddo AM	11.7 %	2.5 %
Fonds prudents/réactifs			
ARTY	Fin. De L'Echiquier	10.2 %	-6.8 %
Carmignac Patrimoine	Carmignac	5.1 %	-0.8 %
DNCA Evolutif	DNCA	7.1 %	-6.5 %
R Club	Rothschild&Cie Gest	17.9 %	-19.8 %
CPR Croissance réactive	CPR AM	9.0 %	3.2 %

Recommandations pour fin 2012 :

- **Marchés financiers** : après la hausse inattendue de près de 15% des marchés actions cet été, **nous sommes favorables à un allègement des positions** vers des actifs moins risqués. Les inquiétudes concernant les dettes souveraines en Europe sont certes en partie levées, mais la situation économique continue de se dégrader, y compris dans les pays émergents (Chine, Brésil).

Niches fiscales préservées :

- La hausse de l'impôt sur le revenu et des prélèvements sociaux rend encore plus attractif les **dispositifs d'épargne retraite (contrat PERP et Madelin, PERCO)**. **N'hésitez pas à prendre rendez-vous avec votre conseiller en vue de faire le point d'ici la fin de l'année sur les versements possibles dans le cadre des plafonds annuels.**
- **Les investissements Outre-Mer** ont été épargnés par le plafonnement de 10.000 €. Il reste donc des opportunités pour le Girardin social ou industriel auprès d'un de nos partenaires, agréé par l'administration fiscale et filiale d'un grand groupe bancaire.
- **Les investissements immobiliers Malraux ou Monuments Historiques** échappent également au plafonnement des niches fiscales. N'hésitez pas à nous contacter pour davantage de précisions.

RETROUVEZ NOUS POUR PLUS D'INFORMATION SUR

www.rpconseil.fr

Cabinet RP Conseil - S.A.R.L. au capital de 10.000 € - SIREN : 489 599 761 RCS Antibes
Siège social : La Pinède de Valbosquet n°10 - 905 chemin du Valbosquet - 06600 Antibes

Adhérent de  **Chambre des indépendants du patrimoine**

- Conseil en Investissements Financiers, référencé sous le numéro A254300 par la CIP, association agréée par l'AMF (www.amf-france.org)
- Société de Courtage en Assurance - Inscrite à l'ORIAS sous le N° 07 005 520 (www.orias.fr)
- Activité de démarchage bancaire et financier - Enregistrée auprès de l'A.M.F. sous le N° 2061807123VB (www.demarcheurs-financiers.fr)
- Activité de Transaction sur immeubles et fonds de commerce carte n° 10666 (NE PEUT RECEVOIR AUCUN FONDS, EFFETS OU VALEURS)

Garantie financière et Assurance en RCP de la compagnie MMA-COVEA Risk, sise au 19,21 Allée de l'Europe 92616 Clichy Cedex